

VILLE DE LEWARDE

SEPTEMBRE 2023

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le monde ne tourne pas rond. Le climat se dérègle avec des conséquences terribles, sécheresse intense, pénuries d'eau, graves incendies, élévation du niveau de la mer, inondations, fonte des glaces polaires, tempêtes catastrophiques et déclin de la biodiversité.

Des villages, des quartiers sont détruits, des familles entières ont péri sous les décombres, tandis que d'autres essayent de survivre.

Il y a 21 ans, le 2 septembre 2002, Jacques Chirac disait concernant la planète : « la planète brûle et nous regardons ailleurs. »

Au fil des ans, les gouvernements du monde décident de diminuer les effets de serre pour que la planète respire mieux mais entre l'intention et la réalité, la planète est toujours sous perfusion.

La ville de lewarde, les citoyens à leur niveau tentent de contribuer à la survie de la planète.

Il est urgent que de véritables mesures soient prises. Nos enfants doivent hériter d'une planète saine et entière.



Alain BRUNEEL,
Maire

Bulletins municipaux : attention

A des fins écologiques, d'ici la fin d'année, nous souhaitons réduire les impressions de bulletins municipaux. C'est pourquoi nous invitons tout ceux qui souhaitent continuer à recevoir le bulletin municipal en format papier dans leur boîte aux lettres à l'indiquer avant le 30 novembre 2023 :

- Soit par mail à mairie-de-lewarde@orange.fr
- Soit par téléphone au 0327973737

N'oubliez pas de préciser votre nom et votre adresse.

Si vous n'effectuez pas cette démarche, vous ne recevrez plus les bulletins municipaux en papier à partir de décembre. Vous pourrez les lire sur le site internet de la ville, dans la partie « bulletins municipaux ».



Pass'déchets

Le Pass'Déchets permet d'accéder aux déchèteries de Cœur d'Ostrevent.

Il est gratuit mais depuis le 25 septembre 2023, le prix d'un éventuel second Pass'Déchets par foyer a évolué. Ce dernier est facturé 10 euros.

Les formulaires Pass'Déchets ont été modifiés en août 2023 et sont téléchargeables sur la page : <https://www.siaved.fr/votre-pass-dechets> ou sont disponibles en mairie.

Rentrée des classes

De nouveaux professeurs des écoles ont été nommés dans nos écoles et enseigneront dans différents niveaux de classe.



Une nouvelle enseignante a été nommée à l'école maternelle. Mme Copetti complètera le service de la directrice Mme Bielawski.



A l'école élémentaire, arrivée de Mme Schraen, complément de service de Mme Vandaele...



... de M. Roch, enseignant titulaire de la classe de CE2/CM1 et de Mme Lemetter complément de service de la directrice Mme Humery.

La municipalité souhaite une bonne rentrée à tous les élèves, au personnel communal et éducatif.

Erreur

Le rédacteur présente ses excuses à Monsieur Adrien Soares, secrétaire du judo club. Un faux prénom lui a été attribué dans le journal précédent.

Finances publiques

Dans le cadre d'une réorganisation des services des finances publiques, les contacts de proximité en direction des particuliers évoluent.

Tous les renseignements sur le site de la commune ou en mairie.

Marché de Noël

Organisé par l'Amicale laïque, il aura lieu le dimanche 10 décembre, salle des fêtes. Associations, particuliers, commerçants locaux vous voulez proposer des produits artisanaux (objets, plats, pâtisseries, œuvres artistiques...) à la vente, contactez dès à présent M. Léger 03.27.96.33.57.

L'emplacement est gratuit sous réserve des places disponibles.

Restaurant du cœur

Monsieur Roland Feys et son épouse Bernadette sont contraints d'abandonner la responsabilité de l'association locale d'aide alimentaire aux personnes.

Roland, épaulé par son épouse, était le responsable de la distribution des colis et de l'animation du restaurant du cœur lewardois. Des problèmes de santé l'obligent à renoncer à son engagement. Roland et Bernadette se sont engagés durant 27 années au service des personnes que des circonstances de vie ont fragilisé.

Ils ont officié deux ans à Montigny-en-Ostrevent avant de prendre la responsabilité de l'antenne des restaurants à Lewarde pendant 25 ans.

La municipalité exprime sa gratitude respectueuse pour leur engagement sans faille durant ces longues années au service des autres.

Vigne

Le 15 septembre, les 37 élèves impliqués dans le projet vigne prévu par les enseignantes sur 2 années scolaires se sont rendus à la vigne. Le cycle d'étude prévu est terminé.

Les élèves ont étudié la croissance des plantes, taillé les ceps, entretenu la vigne pour récolter enfin les grappes de raisin et presser les grains.

L'association du clos Saint Rémi a apporté toute son expertise qui a conduit à la réussite d'un projet pédagogique original.

La suite est la production du vin local le guinglet. Mais cela est une autre histoire... sans les élèves.



Fête des voisins

La dernière de l'année civile a été célébrée par des habitants de la rue Coubrun.



Journée jeux

A l'initiative du Comité d'Animation Lewardois, les enfants et les adultes ont bénéficié le 12 août d'une animation jeux, salle des fêtes.

Un public nombreux a apprécié cette proposition de divertissement estival.



Octobre rose, la municipalité sollicite les associations

Le cancer du sein touche les femmes mais aussi les hommes (10 %). Se donner les moyens de prévenir, guérir la maladie, tels sont les objectifs des actions qui vont se dérouler dans notre ville à l'initiative de la municipalité et de cœur d'Ostrevent.

Le club arc-en-ciel (peinture sur soie) s'associe au projet « octobre rose ».

Pour illustrer cette sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein, le club a réalisé 14 tableaux.

Ils seront visibles pendant tout le mois aux divers espaces de santé du village, dans les commerces partenaires, à la mairie.

Ces tableaux seront proposés à la vente. Les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer.

Le CH Douai a souhaité soutenir ce projet en exposant ensuite ces réalisations dans les vitrines du hall d'entrée en novembre.

Contact : Madame Blas 06 79 48 12 76



Le samedi 21 octobre, un temps fort est organisé.

A 10 h, marche rose dans la ville au départ de la place Elsa Triolet. Elle est organisée par l'association Marcher, bouger à Lewarde. La distance raisonnable prévue permet la participation de chacune et chacun.

Une contribution volontaire d'au moins un euro est demandée par participant.

Un bol de soupe confectionnée avec des légumes bio sera offert au retour de la marche.

Une animation ayant pour objet la prévention aura lieu sur place.

A 14 h 30, rue de Monchecourt (garage Fauquette), marche canine ouverte aux chiens et à leurs propriétaires. Cette marche est à l'initiative de l'association **balade canine sur Lewarde**.

Une participation de 2 € reversés à la ligue contre le cancer est demandée.

Nous sommes, ce jour, en attente de réponses d'autres associations qui ont été sollicitées.

Balade canine sur Lewarde

Au-delà des balades proposées chaque semaine, les membres de l'association « balade canine sur Lewarde » ne s'arrêtent plus !

Depuis 2020, Jade, propriétaire de Gucci, chienne Amstaff sourde, avait à cœur de travailler avec les personnes en situation de handicap afin de leur offrir un peu de gaité et de réconcilier l'homme avec les chiens dit « catégorisés » victime de leur image de « chien méchant ».

Un contrat a été conclu avec le centre Hélène Borel afin d'organiser des médiations animales. Sur des dates définies, des chiens sélectionnés selon leur caractère, dont Gucci, vont rendre visite aux patients du centre pour partager un moment convivial avec eux.



Quelques heures de bonheur partagé visibles sur les photos...



En septembre, certains membres ont participé aux foulées Pecquencourtoises mais également à la « Woof run », course d'obstacle en région Parisienne.

Ils ont beaucoup apprécié cet événement où la cohésion a été le maître mot et se préparent pour l'édition 2024.

Exposition

Le mur du parc a revêtu dès juin de beaux atours par le biais des photographies de Jean-Jacques Dumetz. Ces œuvres sont porteuses d'un regard artistique amoureux sur les beautés intra-muros de notre ville et ce à travers différents lieux et différentes saisons.

Cette exposition a permis aux promeneurs de saisir d'un regard l'essentiel des attraits de la commune.

Le lundi 11 septembre, la municipalité et le syndicat d'initiative ont convié la population à honorer le travail réalisé pendant des années par notre photographe.

La présentation de chaque tableau a été accompagnée de poèmes écrits par M. Dumetz qui ont été lus par trois comédiens, histoire de lier d'un même élan les sens auditif et visuel.

Le public accueilli ensuite dans la salle des fêtes a apprécié les discours de Monsieur Bruneel, Maire, de Madame Blas, présidente du syndicat d'initiative qui ont complimenté Monsieur Dumetz pour le travail réalisé.

Monsieur Dumetz, heureux de l'accueil du public, a pris brièvement la parole avant qu'un pot de l'amitié soit servi aux participants satisfaits d'avoir assisté à un moment de pur bonheur artistique.



Environnement

Les mégots



Chaque année, 12 % des cigarettes consommées en France sont jetées au sol de manière inappropriée dans l'espace public, ce qui représente 7,7 milliards de mégots.

La cause des mégots jetés par terre est principalement, fumer dans la rue, en marchant ou en conduisant et le manque de poubelles perçu, difficile à trouver. Le réflexe et le manque de temps poussent également à jeter les mégots par terre.

La commune va amplifier dans les mois qui viennent son action pour offrir plus de solutions à la collecte des mégots.

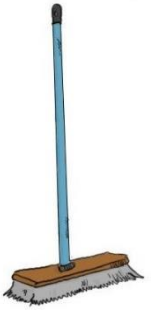
Pour l'instant, des cendriers sont à votre disposition près de bâtiments publics. La solution pour les fumeurs qui veulent entrer dans ce combat contre la pollution est de se munir d'un cendrier de poche. Les mégots récupérés peuvent être déposés dans un récipient hermétique en mairie.

La mairie s'est engagée auprès d'un organisme de revalorisation.

La municipalité souhaite que toutes et tous les fumeurs se sentent concernés pour la réussite de ce combat contre la pollution.

Trottoirs et caniveaux

Le bon état des trottoirs et caniveaux est une compétence partagée entre la municipalité et les habitants. L'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe à la commune en termes de travaux de voirie. Par contre leur nettoyage pour qu'ils restent en état de propreté convenable sans débris, sans herbes indésirables... est à la charge des propriétaires et locataires. Qu'on se le dise !



Brûlage des déchets verts

Ce procédé est strictement interdit. Ne participons pas par cette action à la dégradation malheureusement souvent constatée de l'air que nous respirons.

Poubelles

Les habitants doivent les déposer sur le trottoir **la veille au soir** et non pas un ou plusieurs jours avant le ramassage des déchets ceci pour des questions d'hygiène... et d'esthétique.



Santé

Les perturbateurs endocriniens dans notre salle de bain.

En 2013, des études scientifiques ont démontré qu'environ *40 % des produits de beauté et d'hygiène contiennent au minimum un perturbateur endocrinien. Shampoings, vernis à ongles ou encore démaquillants* sont concernés par ce phénomène.

Ces études se basent sur le rapport publié par la Commission européenne. Ainsi, *les vernis à ongles arrivent en tête du classement*, suivi de près par *les fonds de teint, les rouges à lèvres, les déodorants, les dentifrices et les shampoings.*

D'où l'importance *d'arriver à décrypter ce qui se cache derrière la liste des composants de vos produits cosmétiques, d'hygiène ou d'entretien.*

Les substances à bannir :

- **le buthylhydroxyanisole**: désodorisants, baumes pour les lèvres, crèmes et lotions pour le corps,
- **l'oxybenzone**: crèmes et autres produits ayant un facteur de protection solaire, crèmes antirides, lotions hydratantes, baumes pour les lèvres,
- **les parabènes**: hydratants pour le visage, produits de maquillage pour les yeux et presque tous les produits cosmétiques,
- **les phtalates**: parfums et produits parfumés, savons, vernis à ongle, produits fixatifs pour les cheveux, désodorisants, shampoings, crème pour le corps et crèmes en général,
- **le résorcinol**: colorants pour les cheveux, nettoyants pour le visage, shampoings et lotions,
- **le triclosan**: savons, dentifrices, lotions hydratantes, crèmes à raser, désodorisants, rince-bouches, serviettes de nettoyage démaquillantes, certains produits contre l'acné.

Semaine bleue

Cet évènement, organisé en octobre chaque année en France, permet de valoriser la place des personnes âgées au sein de la société. La Semaine bleue sert à informer et à faire prendre conscience au grand public que les seniors ont aussi leur rôle à jouer.

La municipalité offre une place aux personnes de plus de 60 ans au cinéma Jacques Tati d'Aniche pour la projection du film « la tête en friche » avec Gérard Depardieu et Gisèle Casadesus. **Séance unique le vendredi 6 octobre à 15h.** Inscription obligatoire. Prendre contact avec Monsieur LEGER au 03 27 96 33 57 pour le 5 octobre au plus tard en indiquant votre nom, adresse et n° de téléphone.

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 15 élus

Depuis le début du mandat municipal, nous alertons les administrés sur les risques environnementaux liés à la pollution des sols et des eaux par le plastique, les mégots...

Le risque climatique n'est pas le moindre. Cet été en a été le révélateur. Pour l'instant, nos gouvernants ne proposent pas de solutions efficaces et n'interviennent, hélas, aucunement pour imposer, par la loi si nécessaire, aux grands groupes industriels, vecteurs majeurs du réchauffement atmosphérique des restrictions sévères dans la pollution qu'ils génèrent.

Deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre accumulées dans l'atmosphère depuis le début de la révolution industrielle sont causés par seulement... 90 entreprises qui contribuent le plus aux émissions de CO2 et de méthane. En tête les pétroliers Chevron, ExxonMobil, BP et Shell ainsi que les groupes français, Total et le cimentier Lafarge.

Pour les particuliers et la municipalité confrontés aux augmentations tarifaires des coûts énergétiques, l'heure est aux économies. Nous avons communiqué auprès des habitants pour leur faire connaître toutes les solutions d'aides financières existantes pour améliorer l'isolation des bâtiments.

Les bâtiments communaux doivent eux aussi être adaptés à l'évolution du climat et à la diminution nécessaire des quantités d'énergie nécessaires pour le chauffage en particulier.

C'est pourquoi des travaux rénovation et d'isolation du groupe scolaire Salengro sont actés pour débuter dès 2023. Le conseil départemental a accordé une aide de 300 000 € pour ce projet.

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 2 élus

Tribune non reçue